

Instructions d'utilisation :

Le limiteur de surtension pour ouvre-porte de garage est conçu pour protéger les ouvre-portes de garage LiftMaster contre la foudre et les surtensions d'alimentation électrique. Il empêche les courants de surcharge d'énergie rayonnée de traverser la commande murale et les capteurs de sécurité, et bloque les courants de surcharge provenant de l'alimentation du secteur conformément au tableau ci-dessous des caractéristiques techniques nominales.

Brancher le limiteur de surtension sur une prise d'alimentation électrique de 120 Vca à trois fils, mise à la terre et placée à une distance de l'ouvre-porte ne dépassant pas 1,20 m (4 pieds). Le branchement du limiteur de surtension sur un disjoncteur de fuite de terre est acceptable, mais n'est pas recommandé, parce que les surtensions peuvent déclencher le disjoncteur, ce qui nécessite un réenclenchement pour réactiver la prise permettant de faire fonctionner l'ouvre-porte.

⚡ AVERTISSEMENT

Pour éviter les risques de MORT ou d'ACCIDENT GRAVE par électrocution :

- Débrancher le cordon d'alimentation de l'ouvre-porte de garage de la prise du secteur et vérifier que l'alimentation électrique est coupée AVANT d'installer le limiteur de surtension.
- Raccorder les bornes SEULEMENT à des fils d'alimentation en basse tension 24 volts.
- Le limiteur de surtension doit être utilisé UNIQUEMENT à l'intérieur.
- NE PAS effectuer l'installation pendant un orage (en cas de présence d'éclairs).

Installation des fils de la commande murale :

- Sur l'ouvre-porte, enlever le fil blanc et le fil blanc et rouge (allant à la commande murale) des raccords à branchement rapide.
- Dénuder sur 1 cm (7/16 de pouce) les deux extrémités d'un fil de sonnette de calibre AWG 22 blanc/blanc et rouge de 1,5 m (5 pieds) de long (non inclus).
- En utilisant une paire de pinces, raccorder en les tournant ensemble les brins de même couleur du fil existant de la commande murale et du nouveau fil.
- En se reportant au schéma de câblage, introduire les fils de la commande murale dans les connecteurs rouge et blanc du limiteur de surtension.
- Introduire les extrémités opposées du nouveau fil dans les connecteurs à branchement rapide de l'ouvre-porte de la manière suivante : blanc à blanc, et blanc et rouge à rouge.

Installation des fils des capteurs de sécurité :

- Sur l'ouvre-porte, enlever le fil blanc et le fil blanc et noir (allant aux capteurs de sécurité) des raccords à branchement rapide.
- Dénuder sur 1 cm (7/16 de pouce) les deux extrémités d'un fil de sonnette de calibre AWG 22 blanc/blanc et noir de 1,5 m (5 pieds) de long (non inclus).
- En utilisant une paire de pinces, raccorder en les tordant ensemble les brins de même couleur du fil existant des capteurs de sécurité et du nouveau fil.
- En se reportant au schéma de câblage, introduire les fils des capteurs de sécurité dans les connecteurs blanc et gris du limiteur de surtension.
- Introduire les extrémités opposées du nouveau fil dans les connecteurs à branchement rapide de l'ouvre-porte de la manière suivante : blanc à blanc, et blanc et noir à gris.

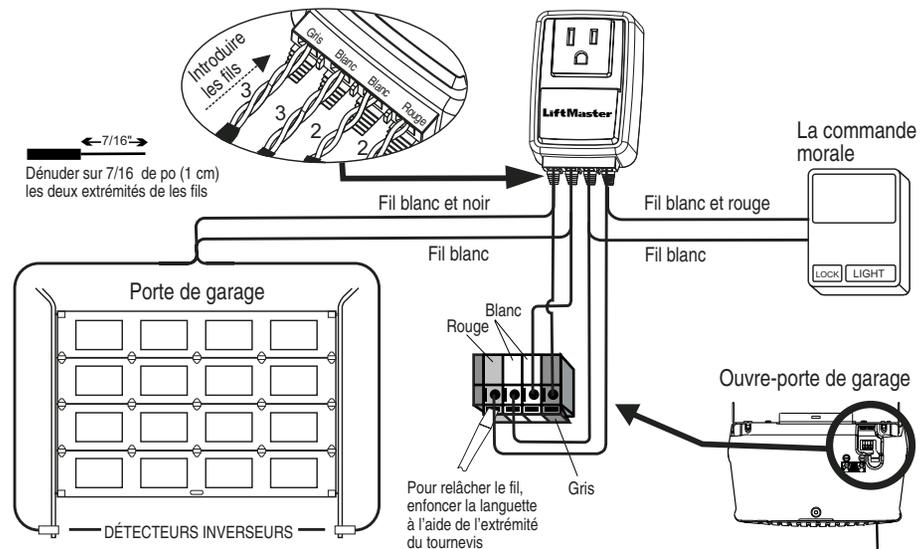
Installation du limiteur de surtension :

- Brancher le limiteur de surtension dans la prise d'alimentation du secteur.
- Brancher le cordon de l'ouvre-porte sur la prise à l'avant du limiteur de surtension.
- Essayer l'ouvre-porte pour vérifier qu'il fonctionne correctement. Ne pas oublier de vérifier toutes les fonctions, notamment la commande murale, la télécommande, les capteurs de sécurité (Essai d'inversion du mouvement de la porte – Se reporter aux instructions dans le manuel de l'ouvre-porte) et tout autre accessoire éventuel.

Voyant lumineux : Le voyant lumineux doit être allumé lorsque le limiteur de surtension est branché sur la prise d'alimentation du secteur et protège l'ouvre-porte. Si le voyant lumineux s'éteint, c'est que le limiteur de surtension s'est sacrifié pour protéger l'ouvre-porte. Il doit alors être immédiatement remplacé.

TABLEAU DES CARACTÉRISTIQUES / TECHNIQUES NOMINALES

Dissipation d'énergie : 761 joules Voyant lumineux de protection : Oui Circuit contre les surtensions catastrophiques : Oui Fusible thermique : Oui	Alimentation électrique : 120 V, 50/60 Hz Courant de surtension maximal : 16 kA Tension de surtension maximale : 6 kV Courant de ligne : 15 A	Puissance : 1800 watts Homologation UL1449 : 800 V Modes de protection : L-N, N-G, L-G
--	--	--



Garantie limitée Chamberlain pour le matériel connecté

Chamberlain garantit à l'acheteur d'origine de tout limiteur de surtension Chamberlain que cet appareil sera exempt de vice de matière et de fabrication pendant cinq (5) ans à dater de l'achat d'origine et le réparera ou le remplacera, à son entière discrétion, gratuitement s'il s'avère défectueux. Le fonctionnement normal du limiteur de surtension Chamberlain peut conduire à sa destruction. Une telle destruction n'est pas une défaillance et n'est pas couverte par la présente garantie limitée.

Pendant cinq (5) ans à dater de l'achat d'origine de tout limiteur de surtension Chamberlain, la société Chamberlain réparera ou remplacera, à son entière discrétion, tout ouvre-porte de garage LiftMaster (« matériel raccordé ») endommagé par une surtension transitoire (« occurrence ») dans la mesure où il était correctement raccordé par le biais d'un limiteur de surtension Chamberlain à une alimentation électrique alternative correctement câblée avec une mise à la terre de protection. La présente garantie limitée est nulle et non avenue à moins que tous les fils menant au matériel passent par un limiteur de surtension Chamberlain approprié tel que décrit dans les présentes. La société Chamberlain se réserve le droit d'examiner le limiteur de surtension endommagé, le matériel raccordé endommagé et le site où le dommage s'est produit. Tous les coûts d'expédition à la société Chamberlain du limiteur de surtension Chamberlain et du matériel raccordé pour inspection seront entièrement à la charge de l'acheteur. Le matériel endommagé doit rester disponible pour inspection jusqu'à ce que la réclamation ait été finalisée.

Toutes les garanties ci-dessus sont nulles et non avenues si le limiteur de surtension Chamberlain utilisé pendant l'occurrence n'est pas fourni pour inspection entièrement aux frais de l'acheteur à la demande de Chamberlain, si Chamberlain détermine que le limiteur de surtension Chamberlain a été installé incorrectement, modifié de quelque manière que ce soit ou vandalisé, si Chamberlain détermine que le dommage ne provient pas de l'occurrence ou qu'aucune occurrence ne s'est pas réellement produite, ou si Chamberlain détermine que le matériel raccordé n'était pas utilisé dans les conditions normales d'utilisation ou conformément à toutes les étiquettes et instructions. Tous les limiteurs de surtension Chamberlain doivent être branchés directement dans la source d'alimentation électrique et ne doivent pas être montés en série avec d'autres lisières à prises multiples, onduleurs, autres limiteurs de surtension ou rallonges électriques. Toute installation de ce type annule la garantie limitée. La présente garantie limitée ne couvre que les dommages survenus à du matériel raccordé correctement pour lequel Chamberlain a déterminé, à sa seule discrétion, que le dommage est le résultat d'une occurrence, et ne couvre pas les catastrophes telles qu'inondation, tremblement de terre, action directe de la foudre, ni les situations de guerre, vandalisme, vol, usure normale, érosion, déperdition, obsolescence, utilisation abusive, dommage due à des perturbations de tension insuffisante (baisse ou affaiblissement de la tension), ni de modification ou altération non autorisée de programme ou de matériel. Le présente garantie s'applique après toute couverture existante du matériel raccordé, notamment toute garantie du fabricant, garantie à long terme ou assurance.

LA PRÉSENTE GARANTIE LIMITÉE EST EN LIEU ET PLACE DE TOUTE AUTRE GARANTIE EXPLICITE OU IMPLICITE, NOTAMMENT TOUTE GARANTIE IMPLICITE DE QUALITÉ MARCHANDE OU D'ADAPTATION À UN USAGE PARTICULIER OU AUTRE ET DE TOUTE AUTRE OBLIGATION OU RESPONSABILITÉ DE LA PART DU VENDEUR. LA PRÉSENTE GARANTIE LIMITÉE NE COUVRE PAS LES DOMMAGES NON LIÉS À UNE DÉFECTUOSITÉ, LES DOMMAGES PROVOQUÉS PAR UNE INSTALLATION INCORRECTE, UNE UTILISATION INCORRECTE OU UN ENTRETIEN INCORRECT (NOTAMMENT UNE UTILISATION INCORRECTE OU ABUSIVE, UN MANQUE D'ENTRETIEN RAISONNABLE ET NÉCESSAIRE, DES RÉPARATIONS NON AUTORISÉES OU TOUTE MODIFICATION DE CE PRODUIT), NI LE REMPLACEMENT DE PILES OU D'AMPOULES ÉLECTRIQUES, NI LES APPAREILS UTILISÉS À DES FINS NON RÉSIDENTIELLES.

EN AUCUN CAS LE VENDEUR NE SERA RESPONSABLE POUR DES DOMMAGES CONSÉQUENTS, INDIRECTS OU PARTICULIERS EN RAPPORT AVEC L'UTILISATION OU L'INCAPACITÉ D'UTILISER CE PRODUIT. EN AUCUN CAS LE VENDEUR NE SERA RESPONSABLE POUR VIOLATION DE GARANTIE, VIOLATION DE CONTRAT, NÉGLIGENCE OU RESPONSABILITÉ CIVILE DÉPASSANT LE COÛT DU PRODUIT COUVERT PAR LES PRÉSENTES. PERSONNE N'EST AUTORISÉ À ACCEPTER EN NOTRE NOM UNE RESPONSABILITÉ SUPPLÉMENTAIRE LIÉE À LA VENTE DU PRÉSENT PRODUIT.

COMMENT COMMANDER DES PIÈCES DÉTACHÉES

DEK CANADA INC

1928 ST-REGIS BLVD.

DORVAL, QC

H9P 1H6

TEL: 514-685-5800

TOLL-FREE: 1-800-361-3198

FAX: 514-685-5804

www.dekcanada.com

**LORS DE LA COMMANDE DE PIÈCES DÉTACHÉES
VEUILLEZ FOURNIR LES INFORMATIONS SUIVANTES:**

NUMÉRO DE PIÈCE DESCRIPTION NUMÉRO DE MODÈLE